



MILA

BERRI

« La vérité n'a point de honte, sinon d'être cachée » *Tertullien*

Année 2, n° 5 décembre 2009
ISSN : 1967-5232

Editorial Décembre 2009

Dans ce numéro :

Bilan 2009

Editorial	1	Chers Milafrangar,
PLU, enquête publique : une affaire rondement menée	2	Nous retiendrons politiquement de l'année 2009, trois temps forts, trois évènements qui ont marqué le village et la vie municipale. - Ce fût d'abord l'organisation avec succès d'un référendum concernant le projet de construction d'une nouvelle ligne à grande vitesse de chemin de fer (LGV).
Projet d'aménagement du quartier Poyloa	3	Grâce à l'engagement et le travail de très nombreux Milafrangar rassemblés dans deux associations dynamiques, (Villefranque Cadre de Vie et La Défense de la Route des Cimes), la consultation populaire a permis de dégager un résultat sans appel : 93,9% de vote contre les nouvelles voies.
Poyloa : 1° tranche	4	
Poyloa : esquisse de la 2° tranche	5	Encouragé par ces résultats, et vigilant face aux déclarations du personnel politique, le CADE, (collectif des associations de défense de l'environnement) a initié une grande pétition signée par un très grand nombre de Milafrangar (plus de 500).
La Tour : prend garde	6	La mobilisation très forte des habitants de Villefranque, pour le référendum, la pétition et la manifestation du 17 octobre, est sans précédent et démontre à quel point nous sommes attachés à notre paysage et à notre cadre de vie.
LGV : suite et hélas pas fin	6	- Le deuxième point concerne le budget municipal que nous avons refusé de voter pour les raisons suivantes : Augmentations des impôts de 3% et des dépenses de 10% . La vente des terrains municipaux finançant une partie de ce budget.
Le cadeau de URA à la Lyonnaise	7	
Dans notre cher petit village, il est un bâtiment...	7	En ces temps de crise économique et de difficultés pour un grand nombre de français et de Milafrangar, il nous semblait indispensable de contenir les dépenses et de ne pas augmenter les impôts, même si notre commune a un taux d'imposition faible.
Agenda / Adhésion	8	La majorité municipale en a décidé autrement...les Milafrangar apprécieront... - Enfin le troisième point concerne l'adoption du Plan Local d'Urbanisme après enquête publique.

Mila Berri :

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :

Franck Voragen,
Françoise Malle,
Marie-Do Daguerre,
Philippe Forsans,
Sébastien Duprat
Véronique Fosse

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

Nous avons voté contre, parce que l'obligation de concertation des Milafrangar n'a été que partielle. La population n'a pas été associée à l'élaboration de ce PLU, alors même qu'il préfigure l'évolution et l'avenir de notre village.

Nous sommes inquiets et ce, à plus d'un titre, à propos des grands projets d'urbanisme, voulus par un nombre restreint d'élus. Villefranque préservé jusqu'à aujourd'hui s'ouvre à la grande promotion immobilière.

La portée de tels projets entraînera une forte croissance de la population alors que nous n'avons pas les infrastructures nécessaires pour l'absorber.

Enfin, l'année qui vient nécessitera le rassemblement de toute l'énergie des Milafrangar pour combattre le tracé de la LGV. Nous devons rester unis, combatifs, soudés quel que soit le tracé.

En cette fin d'année 2009, toute l'équipe de Mila Berri se joint à nous pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année ! Zorionak !

Annie Vivier, Sébastien Duprat

PLU, enquête publique : Une affaire rondement menée

ADOPTION DU PLU : des questions en suspens...

Du 4 avril 2009 au 5 juin 2009, s'est déroulée l'enquête publique concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) seulement 46 observations ont été émises, par des habitants de Villefranque auprès du commissaire enquêteur.

Pour autant, ce dernier, devait émettre **un avis totalement favorable à l'adoption du PLU !!!**

Au nom du mandat que vous nous avez confié, nous avons présenté au commissaire enquêteur une liste de commentaires et d'observations d'intérêt général.

Toutes nos observations ont été rejetées et les réponses se passent de commentaire.

(La totalité est consultable sur notre site internet : www.milaberri.com.)

Pourtant, ce PLU ne manque pas de susciter des interrogations.

Deux nouvelles zones sont ouvertes à la promotion immobilière, dès l'arrivée de l'assainissement collectif, alors qu'elles sont aujourd'hui vierges de toute construction.

Il s'agit de la magnifique zone de Poyloa, où plus de 8 hectares agricoles sur le POS sont devenus constructibles sur le PLU, pour laisser place à un vaste projet immobilier devant faire croître la population de plus de 700 habitants.

La zone autour et sur le côté du Château de Larraldia qui, de naturelle, devient urbanisable.

Enfin, une troisième zone est créée ex nihilo. Il s'agit de terrains en bout du chemin d'Oyhambidia qui en zone naturelle sur le POS sont transformés en 2AU.

A qui profite de tels changements ?

Pour Poyloa le passage de ces 8 hectares en zone constructible a été voulu par la majorité municipale, pour créer au cœur du village une immense promotion immobilière en partie dédiée au logement social.

Certes, une telle idée est parfaitement louable, mais il y a fort à craindre qu'un tel développement de population ne profite ni au village, ni aux habitants de ce lotissement.

D'abord, parce que ces nouveaux habitants auront à souffrir comme nous tous, du manque criant d'infrastructures collectives dans notre village : pas de crèche, pas d'infrastructures sportives et culturelles importantes et diversifiées, un réseau routier ancien, vétuste, incapable de supporter une augmentation du trafic. Pas de transport collectif (bus urbain), des écoles limitées dans leur capacité d'accueil. Une station d'épuration déjà presque saturée, un réseau collectif d'assainissement embryonnaire...

Ensuite, parce que le risque est réel, de voir le village se transformer en village dortoir tout comme peut l'être Mouguerre par exemple. Avons-nous envie de cela pour VILLEFRANQUE ?

Pour LARRALDIA, le projet qui tend à se dessiner permet de penser que le Château sera transformé en hôtel haut de gamme; en outre, les terrains autour de ce dernier sont aussi ouverts à l'urbanisation.

Ce projet de LARRALDIA peut être une chance pour Villefranque, car s'il voit le jour, il permettra de créer de l'emploi ; pour autant il faut être vigilant quant à l'urbanisation des terrains autour, qui pourrait voir se développer une promotion immobilière.

Cette zone naturelle aux portes de Bayonne, doit être préservée.

Quant à la troisième Zone, au bout du chemin **d'Oyhambidia**, ce projet reste pour l'heure dans l'opacité la plus totale. Personne ne sait pourquoi la majorité municipale a voulu un tel déclassement, sur une zone aussi importante.

Aucun projet concret ne sous-tend, voire ne peut légitimer, la destruction de terrains boisés.

Ce PLU méritait et nécessitait plus de transparence, il s'agissait là d'un devoir légal mais aussi moral de nous informer, cela n'a pas été fait...

On le voit, par ce PLU la majorité municipale a fait pour l'ensemble des Milafrangar des choix décisifs pour les années à venir, sans même nous informer, nous consulter, le tout en faisant abstraction totale du passage de la ligne LGV qui pourtant, peut bouleverser toutes les prévisions.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons voté CONTRE ce PLU lors du Conseil Municipal du 19/10/2009.

Annie Vivier, Sébastien Duprat

Projet d'aménagement du quartier de Poyloa...

Ou comment légitimer une grande promotion immobilière et financière par le logement social...

En préambule et pour faire taire toutes désinformations, nous affirmons que nous sommes favorables à la construction de logements sociaux. Face à la pénurie de logements, face à la spéculation financière et foncière, rendant difficile pour beaucoup d'entre nous l'accession à la propriété ou à la location, il est devenu urgent de construire du logement à loyer modéré ou à des prix accessibles.

La loi dite SRU, oblige les communes de plus de 3500 habitants à posséder au minimum 25% de logement sociaux.

Villefranque n'est pas à ce jour concerné par cette loi, mais du fait de l'augmentation importante de sa population mais aussi par devoir moral, il est important de favoriser dès que possible la construction de logements sociaux.

Pour autant, dans le projet immobilier de POYLOA au nom bucolique de « Hameau de Poyloa » et sous couvert de logement social, se cache en fait une vaste promotion immobilière.

Une fois de plus ce dossier est couvert d'une opacité totale. Il n'a jamais été débattu en Conseil Municipal, et a été à peine évoqué en commission d'urbanisme.

Pourtant ce projet est décisif, jugez plutôt !

Le 4 mai 2000, la SOVI*, Société de promotion immobilière basée en Gironde, achète à Villefranque, sur le plateau de Poyloa, 11 parcelles d'une superficie totale de 8,2360 hectares au prix exceptionnel de 1 800 000 francs, soit 274 408€

Ce sont de très belles terres agricoles, d'un seul tenant, proches de l'agglomération du BAB. Le prix payé pour cette acquisition est plus qu'intéressant.

C'est ce que l'on appelle une opportunité exceptionnelle pour la SOVI, dont l'objectif est bien évidemment la promotion immobilière, sous couvert de logement social.

Le projet baptisé « Le hameau de Poyloa » est organisé en deux zones ou deux tranches de travaux. Une première, située sur le haut du plateau proche de la D137, sera urbanisée rapidement. La seconde zone, en contrebas sera urbanisée dans un second temps. (Voir les cartes pages suivantes).

La première zone d'une surface de 22 000 m² comprend 80 logements et 148 places de parking pour une nouvelle population estimée entre 220 et 250 habitants.

Sur les 80 logements prévus, 20 seront des logements collectifs sociaux en R+2 (des immeubles), 38 seront des logements collectifs privés (des immeubles), 17 maisons en bande en accession à la propriété et enfin 5 terrains sont destinés à être bâtis de maisons individuelles.

La seconde zone beaucoup plus importante, d'une superficie de 60 000 m², sera urbanisée dans un second temps. On peut estimer, le projet total de Poyloa (tranche 1+tranche 2) en considérant l'urbanisation de la zone 2 identique à la zone 1, entre **700 et 800 habitants supplémentaires !!!**

Ce n'est pas un projet anodin alors que nous n'avons déjà pas les infrastructures nécessaires pour nos 2 300 habitants.

Accueillir des populations nouvelles en grand nombre, nécessite des investissements nouveaux importants. Or à ce jour, et en deux ans le seul investissement important réalisé est une formidable erreur et gabegie de l'argent public : un local technique surdimensionné au prix pharaonique de 500.000€

Le danger dans ce contexte, c'est de devenir exactement comme certains de nos voisins, des villages dorts, incapables de créer du lien, de la vie et n'accueillant des populations nouvelles qu'en transit.

C'est bien le danger qui menace dans ce projet.

Mais pour que cette promotion immobilière puisse voir le jour, il restait à régler deux problèmes. Rendre ces terrains constructibles et apporter l'assainissement.

Sur le premier point, la majorité municipale a rendu l'ensemble des 8,2 hectares constructible, lors du vote du PLU le 19/10/2009, en inscrivant la zone en AU, c'est-à-dire à urbaniser.

Sur le second point, la mairie est intervenue auprès du syndicat URA pour que dès 2010, ce dernier finance les travaux de prolongation du réseau de tout à l'égout, jusqu'à POYLOA. Etant précisé que ce syndicat URA est financé pour une grande partie par tout à chacun. En effet, à chaque fois que vous payez votre facture d'eau, et bien une partie de ce paiement est reversé à URA.

En somme, c'est nous qui allons payer pour que l'assainissement arrive à POYLOA.

Cela fait des années, que les MILAFRANGAR attendent le tout à l'égout, et bien, pour POYLOA, ce sera chose faite dès 2010.

Pour l'accessibilité à ce lotissement, un simple tourne à gauche a été prévu, alors qu'un tel accroissement de population aurait nécessité plus de sécurité (giratoire ?).

Nous sommes favorables à la construction de logements sociaux, parce qu'aujourd'hui, c'est avant tout une nécessité humaine, un devoir moral, de loger les personnes qui ne peuvent pas accéder au logement, du fait de leur revenu et des prix élevés.

Nous regrettons que ce projet ne soit pas conduit et porté par **une mairie maîtrisant son foncier**, mais que cela soit un promoteur immobilier qui réalise une plus-value importante et ainsi participe, malgré les 25% de logements sociaux, à entretenir la spéculation foncière dans nos villages.

Nous pensons qu'avant d'ouvrir le robinet de la promotion immobilière, il faut doter nos habitants des infrastructures collectives nécessaires. Ces populations nouvelles seront demandeuses de services administratifs et d'infrastructures. Or, en ce domaine, force est de constater que rien n'a été prévu.

Sébastien Duprat

* Sud-Ouest Villages Siège social Artigues 33)

Le projet de Poyloa : première tranche

ZONE 1AU

Superficie terrain : 22000 m²
 COS ~ 0,30
 SHON : 6600 m²
 Total logements : 80
 Stationnement : 148 places (>1,8 place moyen/logement)

L'opération sur cette zone 1AU porte sur la création de 80 logements pour une population estimée de 220 habitants répartis comme suit :

LOGEMENTS COLLECTIFS (SOCIAL) BATIMENT A (R+2)

Total logements : 20
 Bâtiment A : 20 logements (1700 m² shon – 85 m² shon/logement)
 Stationnements : 30 places en aérien (1,5 place/logement)

LOGEMENTS COLLECTIFS (PRIVE) BATIMENTS B et C (R+2 et R+1)

Total logements : 38 (2460 m² shon – 65 m² shon/logement)
 Bâtiment B : 19 logements (1230 m² shon)
 Bâtiment C : 19 logements (1230 m² shon)
 Stationnements : 69 places en aérien (1,5 place/T2 - 2 places/T3)

MAISONS en BANDE (PASS-FONCIER) BATIMENTS 1 à 17 (R+1)

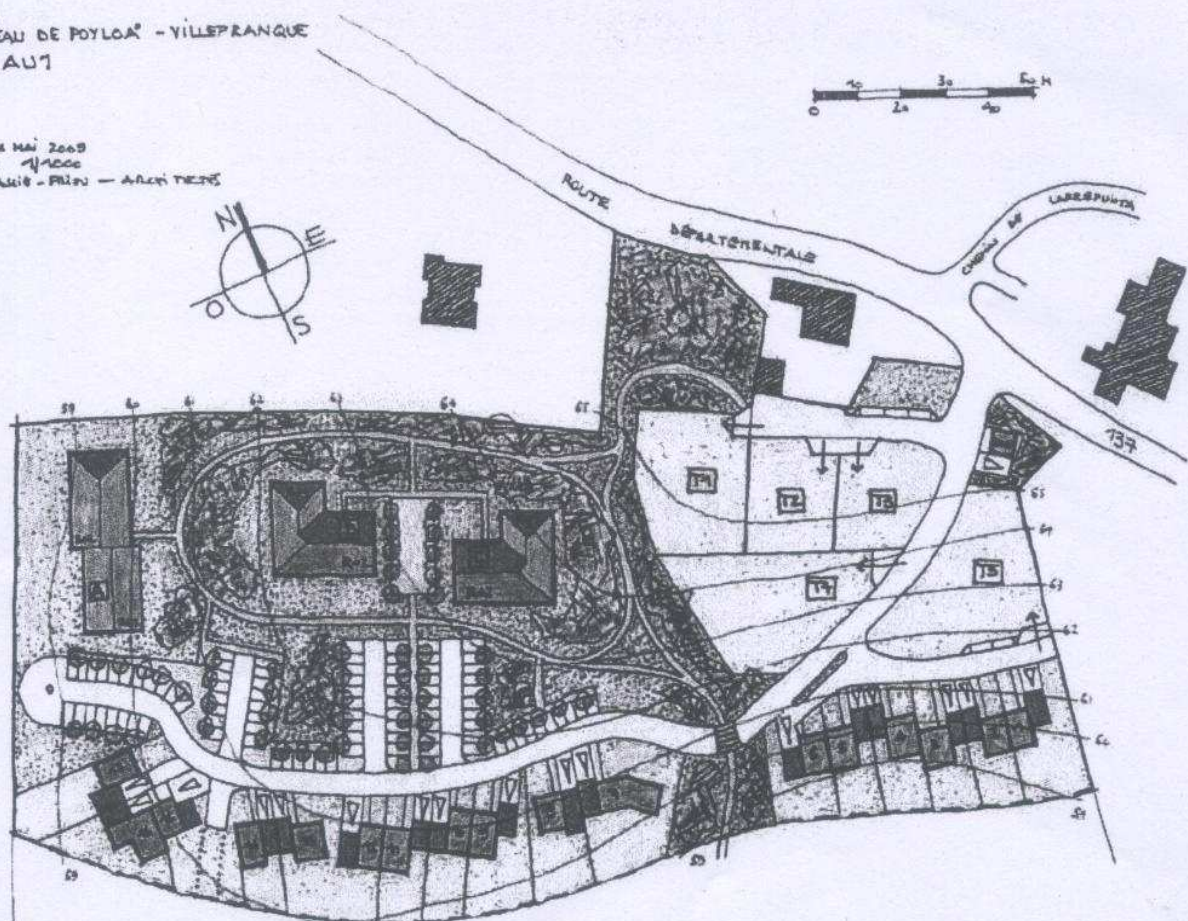
Total logements primo accédants en pass-foncier (maison à 15 €/jour) : 17 (1440 m² shon – 85 m² shon/logement)
 Logements T3 : 9 (720 m² shon)
 Logements T4 : 8 (720 m² shon)
 Stationnements : 34 places dont 17 en garages (2 places/maison)

TERRAINS A BATIR DE MAISONS INDIVIDUELLES (R+1)

Total terrains : 5 (1000 m² shon – 200 m² shon/lot)
 Stationnements : 15 places dont 10 privatives (3 places/maison)

SOVI
 LE HAHAU DE POYLOA - VILLEFRANQUE
 ZONE AU1

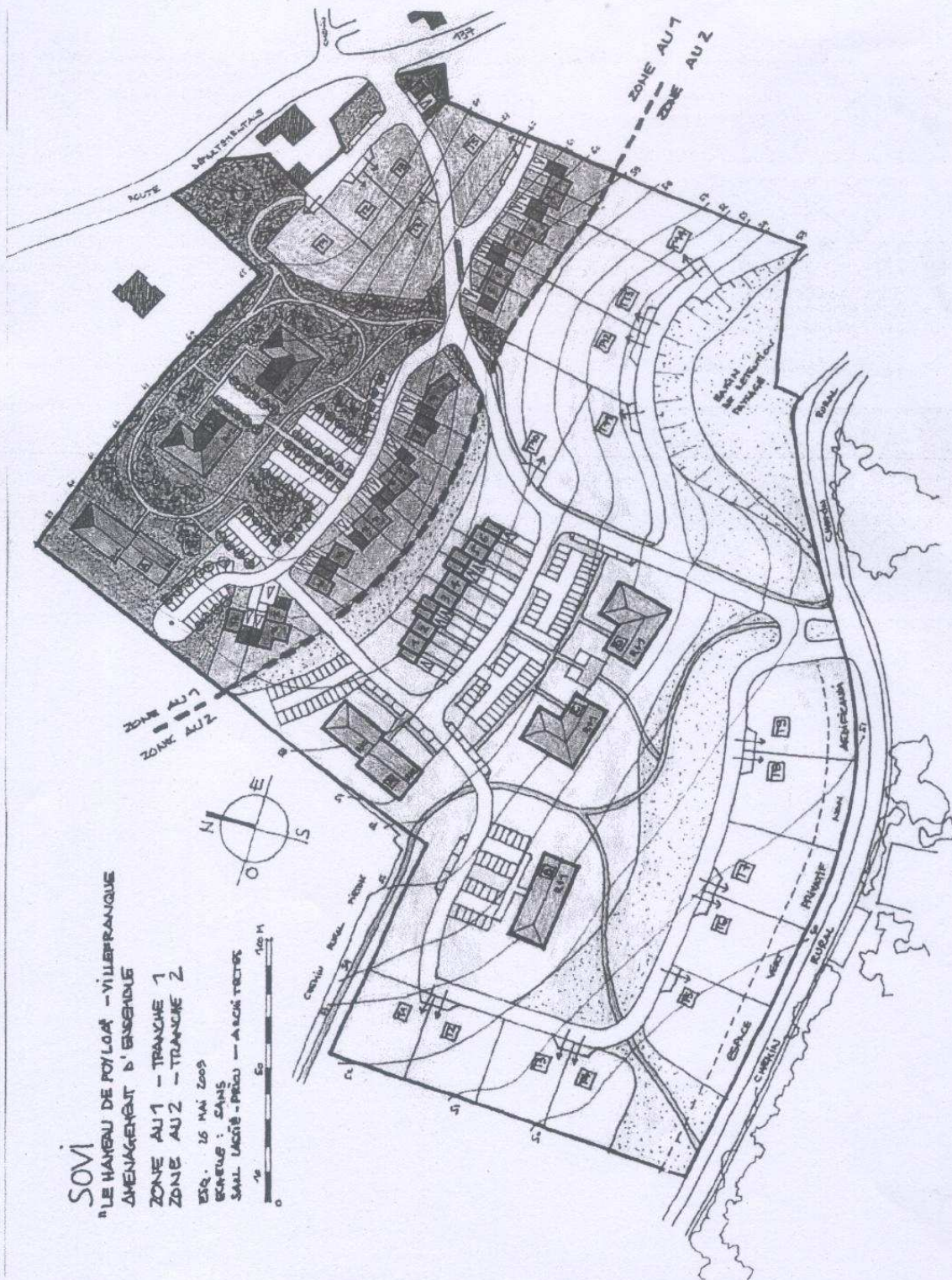
ESC. 24 MAI 2009
 D'ARCHITECTURE
 BRUNO LALIC - PIERRE - ANTON TREMBE



Esquisse théorique de la deuxième tranche

ZONE 2AU

L'esquisse de la zone 2AU reste purement théorique et n'a pour but que de définir un schéma d'intention de voirie.



SOVI
LE HAVREU DE POYLOU - VILLEFRANQUE
AMENAGEMENT D'ENSEMBLE
ZONE AU 1 - TRANCHE 1
ZONE AU 2 - TRANCHE 2
ESQ. 16 MAI 2009
ECHAPE : CANIS
SAIL LACRÉ - PÉOU - ALCAR TROIS

Dans un endroit secret de Villefranque se dresse une tour de 20m de hauteur et de 3m de diamètre. Diantre, serait-ce le reste d'un moulin à vent ? Ou bien une tour pour le téléphone de Chappe ? Peut-être une tour de guet pour surveiller la vallée de la Nive ? Un observatoire astronomique ? Un pylône pour tirer la palombe au vol ? Une tower anglaise : Sœur Anne ne vois-tu rien venir ?

Celui qui trouve gagne un tour de vélo gratuit sur le fronton de Villefranque.

Allez, allez, on ne va pas vous laisser souffrir jusqu'au prochain numéro.

Dans un des endroits les plus profonds du Bois d'Arcangues (dont l'entrée est réservée) se dresse une tour en bon état qui supportait une éolienne. A son pied une petite construction abritant une source. Ainsi l'eau était relevée vers un château d'eau qui se trouve près de la route de Bayonne, au droit du château. Miotz disposait de l'eau courante par gravitation.

C'est aussi l'occasion d'évoquer le passé de ce petit château « Val de Loire », avec de beaux salons et une grande cuisine en demi-sol. Miotz, propriété des Larralde, avait des métairies et des vignes dont Ste Marie, un grand moulin sur la Nive. Au début du 20^{ème}, ils faisaient fonctionner une perlerie pour couronnes mortuaires et une grande carrière d'ophite. Et une grande ferme avec étables, hangars et deux logis près du château. Une très grande serre vitrée permettait des cultures exotiques. Il y a aussi une petite chapelle où les défunts étaient enterrés. Le château d'origine, incendié au 15^{ème} était beaucoup plus en avant dans la forêt. Et dans le bois on trouve la reproduction d'une grotte de Lourdes régulièrement fleurie.

Durant des années, le château a été squatté, saccagé, ravagé par la pluie. Mais aujourd'hui avec la rénovation et la réhabilitation des alentours, c'est devenu un endroit splendide.

Landaxoko



LGV suite mais hélas pas FIN

Depuis le dernier MILA BERRI, la lutte contre la LGV et pour l'aménagement des voies nouvelles a connu différents faits marquants :

Un référendum, au résultat très encourageant qui marque une volonté sans faille des MILAFRANGAR, de s'impliquer dans la lutte contre ce projet aussi absurde qu'inutile.

Des prises de position politiques, dont certaines sont pour le moins surprenantes. Dans les hautes sphères, Madame la Garde des Sceaux d'une voix détonante au sein de la majorité se prononce au cœur de l'été, contre la LGV et pour l'aménagement des voies nouvelles. Il y a quelques semaines, dans de nouvelles déclarations, elle annonçait que si la LGV devait se faire, elle devrait passer plus dans le Béarn qui est moins peuplé. En somme, notre ministre dit OUI à la LGV mais en terrain plus désertique. Comme si exporter nos problèmes chez les autres était une solution...

Les plus hauts représentants de l'Etat restent résolument pour ce projet, même s'il est absurde. Sans doute l'exigence de réalisation des promesses Européennes, guide leur volonté politique. En somme, l'Europe vaut bien un désastre écologique et humain. Et puis le pays-Basque vu de Paris...

Au niveau local, la pression est plus forte, les engagements plus décisifs. Il faut dire que les mandats locaux sont des mandats de proximité. Pour le moment, sauf quelques exceptions, le projet de LGV fait l'unanimité contre lui, chez les élus. Même ceux qui se contentaient d'un silence incompréhensible, se sont enfin prononcés contre. Nous ne pouvons que nous réjouir, mais il faut rester vigilant, car on le sait tous, l'art de la politique est souvent l'art de la volte face.

La grande manifestation du 17/10/2009, 12 000 personnes dans la rue, des jeunes, des séniors, des enfants, bref des familles, des citoyens qui veulent défendre leur Pays-Basque; un immense succès. Comme si cette masse silencieuse n'attendait qu'une chose : qu'on lui donne enfin la possibilité de montrer sa force et sa détermination.

Un peu partout, les initiatives se font jour pour lutter contre ce projet, Villefranque n'est pas en reste, ses associations les plus actives Villefranque Cadre de Vie et l'association de défense de la route de Cimes ont orné le village de banderoles pour marquer notre ancrage résolument dans le camp des anti-LGV.

Mais la lutte doit encore s'intensifier, le tracé annoncé par RFF le 30/11/2009 doit impacter notre village dramatiquement, en effet il est l'un des plus touché par ce projet.

Drame humain, Drame écologique tout ça pour un intérêt plus que dérisoire, rattraper le temps de quelques minutes pour rejoindre Paris.

Alors, pour continuer la lutte et s'opposer à ce projet qui touche tous les Milafrangar soyez présents en nombre, à la grande manifestation du mois de janvier en opposition à ce projet de LGV.

Véronique Fosse

Associations de Villefranque qui luttent contre la nouvelle voie LGV, si vous voulez adhérer pour les aider :

Nom-prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone- mail : _____

Villefranque Cadre de vie : J.M. Faye - Maison Iguzki Mendi CD 137—64990 VILLEFRANQUE

Ou

Comité de défense D22 : Robert Talou—Route des Cimes—64990 VILLEFRANQUE*L'adhésion est de 5€ (envoyer un chèque à l'une ou l'autre des associations).***Le cadeau de URA à la Lyonnaise !**

C'est bientôt Noël et le Président du Syndicat URA (syndicat de gestion de l'eau, regroupant 17 communes dont Villefranque) s'apprête à signer un chèque de la somme de 400.000,00 € HT à la Lyonnaise des Eaux, et ce pour le rachat des compteurs d'eau largement payés et amortis, suite à une décision votée à l'unanimité par les représentants des communes.

La ville d'ANGLET, elle, les a obtenus gratuitement lors de la négociation du nouveau contrat...Pourquoi ?

A la question sur la motivation de cette décision, posée lors de la dernière séance du Conseil Municipal, réponse évasive : " ANGLET a pris la position de ne pas payer et nous celle de payer....!!!"

Nous pouvons nous poser la question de la pertinence et cette décision en période de crise. N'est il pas un peu déplacé ,voire aberrant de distribuer aussi largement l'argent des contribuables?

Philippe Forsans**Dans notre cher petit village, il est un bâtiment...**

Un bâtiment dont nous nous devons d'annoncer la démolition prochaine... De cet ensemble que forme la Mairie, l'ancienne Poste et les Toilettes Publiques, l'un d'entre eux va disparaître. Les vespasiennes vont être démolies... et aussitôt reconstruites !

Quelle envie pressante et soudaine a saisi nos élus !

Pour **un coût d'environ 50 000€ (et 4 000€ de plus pour la démolition !)**, notre village va se doter de nouvelles toilettes. Cela représente environ 25€ par habitant, soit plus de 100€ pour un foyer de 4 personnes !

Avions-nous un tel besoin, à l'heure où la réhabilitation des habitats est largement prônée, de tout raser ? La Poste a gardé son caractère, pourquoi n'en est-il pas de même pour les toilettes ?

Ce petit bâtiment a son charme, il est intégré, pourquoi ne pas le rénover ?...

Villefranque n'est pas encore un haut lieu du tourisme. Les toilettes y sont indispensables certes, mais conserver l'âme et l'esthétique des lieux est également important . D'autant plus, que lors d'événements comme les fêtes, une augmentation de la capacité d'accueil des commodités pour les festayres est tout à fait envisageable, grâce à la location.

Le visage de Villefranque change, ne pouvons-nous protéger et conserver une certaine harmonie ? Le nouveau local technique, la nouvelle déchetterie ne se fondent pas de façon très harmonieuse dans le paysage, mais ils sont excentrés. Là, nous sommes au cœur du village.

Villefranque, restera-t-il une jolie carte postale... ?

Mila Berri

Agenda

(n'hésitez pas à nous communiquer les dates des manifestations que vous souhaitez voir apparaître dans cette rubrique)

Date	Manifestation
Samedi 6 décembre 2009	Téléthon
Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009	Marché de Noël (parking du multiservice)
Dimanche 13 décembre 2009	Fête de l'école privée Sacré Cœur
Judi 31 décembre 2009	Réveillon organisé par Bizi Berria (65€- Réservation Danièle au 05.59.44.91.47 ou Ida au 05.59.44.93.64)
Samedi 23 janvier 2010	Rassemblement anti-LGV à Hendaye (devant la gare) à 16h

Un petit mot pour regretter la fermeture du seul restaurant de Villefranque !

Nous souhaitons malgré tout, une bonne et longue retraite à Maguy et Jean Louis Vivier !

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Mél : _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€

Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Association Mila Berri»

Renvoyer ce bulletin et le chèque à :

Association Mila Berri

Philippe FORSANS

C.D. 257

64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»

Tirage du 01 décembre 2009,
900 exemplaires

Contact : info@milaberri.com

Site : <http://www.milaberri.com>

